



Déclaration liminaire de la co-animatrice Budget Intervention budget au CIAS du 14 avril 2021

C'est avec le soutien de l'ensemble des OS qu'en tant que co-animatrice de la CP budget je fais cette intervention.

Madame la Directrice,

Le budget de l'ASI a augmenté cette année, passant de 124 M€ en CP en 2020 à 133 M€. Une hausse de 7 M€, c'est assez rare pour le souligner.

Mais à quoi cela sert-il de programmer un budget en hausse de plus de 7M€ alors que nous sommes systématiquement en sous-consommations depuis plus de 10 ans ? Pour rappel, 6M€ en 2020, pour un total de 62M€ en 10 ans ?

Il faut desserrer l'étau, et intervenir pour améliorer les prestations. Par exemple, la consommation sur le chèque-vacances, déjà mauvaise en 2020, s'annonce catastrophique pour 2021 et probablement encore en 2022.

Le budget de l'action sociale, fléché en direction des agents de l'état, doit être utilisé dans sa totalité pour des actions en faveur de nos collègues.

Par ailleurs, nous avons des craintes majeures au sujet de la restauration collective. Nombre de RIA sont en difficulté, soit pour des raisons financières, soit dans des relations avec les prestataires quand ils sont en gestion concédée, mais aussi en raison des administrations qui ne veulent pas assumer les surcoûts liés à l'impact du COVID. Ils ont donc besoin de soutien local et national ainsi que d'accompagnement.

D'autre part, de nombreux sujets sont en souffrance. Littéralement en souffrance car ils sont en attente de traitement depuis plusieurs années.

J'en citerai les principaux comme :

- la **revalorisation des barèmes** (suite au Groupe de Travail de 2016). Chaque année nous avons des sous-consommations importantes, en dépit d'actions d'urgence pour limiter les sous-consommations. La revalorisation annuelle automatique est nécessaire, car une revalorisation par décennie et par prestation c'est notoirement insuffisant.
- le **toiletage de la circulaire restauration** de 2015.
- les **PIM** bon nombre d'entre elles apportent tellement peu aux familles qu'elles tombent en désuétude (ex les PIM participation aux frais de séjours des enfants).

Par ailleurs, La PIM restauration a perdu une partie de son intérêt, au fil des années et de sa trop faible revalorisation, car le reste à charge est trop élevé.

Ces PIM n'apportent plus l'aide nécessaire, ce qui entraîne une baisse de consommation.

A côté de ces sujets structurels et récurrents il y a aussi :

- le retour d'expérimentation du **logiciel crèche** sur les 3 régions expérimentales. Il est nécessaire de faire un bilan avant déploiement France entière
- **quelle communication ?** Où en est le SIRCOM dont le travail est vanté depuis 1 an, et dont nous n'avons pas vu la moindre action ni la moindre ligne ? Rappelons qu'au départ c'était pour lancer une communication au 1^{er} avril 2021, au moment de l'application des nouveaux barèmes du chèque-vacances et de l'AIP.
- Un **point sur le CEJ / CTRE**, car nous n'avons pas de vision sur leur déploiement en région
- Le **retour d'expérience des marchés crèche** avant d'en lancer des nouveaux, mais il semblerait que ce soit déjà trop tard La liste n'est pas exhaustive.

Il faut une politique volontariste pour traiter les dossiers en souffrance les uns après les autres, et d'autre part faire en sorte de consommer l'intégralité du budget dédié à l'action sociale interministérielle.

En faisant nombre de propositions, y compris sur des projets quasiment aboutis, les organisations syndicales ont prouvé leur volonté et leur implication pour utiliser intelligemment la dotation de l'ASI en faveur des agents. Elles attendent à présent le même engagement de votre part.